

Réinscription des anciens élèves

1° LA REINSCRIPTION DES ANCIENS ELEVES NE SE FAIT PAS PAR EDUCONNECT, VOUS DEVEZ :

- SOIT VOUS RENDRE AU LYCEE POUR EFFECTUER VOS FORMALITES,
- SOIT ENVOYER TOUS VOS DOCUMENTS PAR MAIL (Voir la fiche)

2° LES ELEVES AYANT DEMANDE UNE ORIENTATION EN 1 BACPRO CUISINE, MAV, CSR, 1STMG OU AUTRES SERIES TECHNOLOGIQUES DOIVENT ATTENDRE L'AVIS D'AFFECTATION

3° L'INSCRIPTION DES ELEVES ENTRANT AU LYCEE POUR LA 1^{ère} FOIS, SE FAIT EN 2 ETAPES SUITE A L'AFFECTATION :

- 1- Vous pouvez réserver la place sur SIECLE – Téléservice (Codes d'accès donnés par l'établissement d'origine)
- 2 - Vous devrez vous rendre au Lycée pour effectuer les démarches d'inscription et régler les frais de restauration.